



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Techniques commerciales industrielles - chargé d'affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Techniques commerciales industrielles - chargé d'affaires. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02038490

**HAL Id: hceres-02038490**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038490v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Techniques commerciales  
industrielles - chargé d'affaires

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Techniques commerciales industrielles – chargé d'affaires

Secteur professionnel : SP5–Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n°S3LP150008387

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Saint-Omer Dunkerque.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : AFPI région Dunkerquoise en 2012.

## Présentation de la spécialité

La Licence professionnelle *Techniques commerciales industrielles – chargé d'affaires* a pour objectif de fournir une double compétence dans le domaine de la gestion commerciale à des étudiants de niveau Bac+2 issus d'une formation technique, afin qu'ils puissent conduire des projets d'affaires intégrant des attributs techniques, que ce soit dans la fonction vente, achat, approvisionnement ou négociation commerciale. Les métiers visés sont : attaché commercial, responsable d'affaires, assistant commercial, technico-commercial, responsable produit, responsable du service suivi de chantier (coûts, délais, qualité), responsable de production et flux d'affaires,...

Cette formation, portée par le département *Techniques de commercialisation* de l'IUT Saint-Omer Dunkerque, est proposée en formation initiale, continue et en contrat de professionnalisation (du ¼ à la ½ de la promotion). Elle s'inscrit dans la continuité de l'offre de formation Bac+2 dans les domaines de l'électronique et de l'informatique de l'ULCO. Elle est généraliste alors que les licences professionnelles du même type s'appliquent en général à une spécialité. Elle s'insère dans un contexte régional dominé par un secteur industriel demandeur d'emplois de type chargé d'affaires ayant une double compétence.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation permet de faire acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour accéder à des postes de chargé d'affaires dans l'industrie : mise à niveau d'un public hétérogène, connaissances de base en marketing, négociation, achat, logistique..., outils de veille, d'évaluation des risques..., et enfin communication, anglais, comptabilité. Les titres des unités d'enseignement (UE) sont peu accrocheurs et ne correspondent pas tout à fait à leur contenu. Les enseignements, le nombre d'heures de chaque module de cours et la démarche pédagogique ne sont pas développés. L'organisation des enseignements s'inscrit globalement dans la réglementation des licences professionnelles.

Le projet tuteuré, très peu explicité, apparaît comme la 1<sup>ère</sup> étape du mémoire de stage (diagnostic, définition d'un thème d'étude). Les missions de stage sont présentées globalement seulement : dans les PME, elles sont bien de nature commerciale tandis que dans les grandes entreprises, cette dimension est moins évidente.

Les cours ont lieu en fin de semaine pour s'adapter aux étudiants en formation continue. La gestion conjointe des trois publics, formation initiale (FI), formation continue (FC) et contrat de professionnalisation, n'est pas clairement expliquée. La faible taille des groupes (de 7 à 12 étudiants) permet de fait la prise en compte des situations individuelles. L'évaluation a lieu de manière continue. Les étudiants peuvent s'inscrire au Certificat de qualification professionnelle de la métallurgie et peuvent passer le TOEIC.

Seules trois enquêtes d'insertion professionnelle ont été réalisées depuis 2008. Le taux de retour est relativement faible (10 réponses sur un nombre inconnu de diplômés en 2008 et 10 réponses sur 37 diplômés de 2009 à 2012), à savoir : une poursuite d'études, une recherche d'emploi et 18 insertions professionnelles :

- 8 sont vraiment dans le champ de la LP : domaine commercial dans l'industrie,
- 2 sont dans le « commerce » : grande distribution spécialisée ou grand public,
- 2 ont des emplois valorisant davantage leur Bac+2 : un animateur sécurité, chargé Haute qualité environnementale (HQE), mais la licence leur a sans aucun doute donné une capacité à mieux travailler de manière transversale,
- 1 assistant ressources humaines a sans doute bénéficié de l'enseignement généraliste en gestion ;
- 5 sont hors champs (employé polyvalent en commerce, police,...).

La vitesse d'entrée dans la vie active est précisée seulement dans cinq cas : elle est alors très bonne et correspond, dans trois cas, à des étudiants en contrat de professionnalisation ayant eu une offre d'emploi en fin de formation.

La participation des professionnels à la formation est très satisfaisante : six professionnels (un Past et cinq extérieurs, soit 1/3 de l'équipe) effectuent 34 % des heures d'enseignement. Leur métier est en adéquation avec la formation. Ils participent au suivi des étudiants dans leur projet, leur stage et au jury de sélection.

Des partenariats existent depuis longtemps avec les entreprises du secteur de la maintenance, de l'équipement électrique et plus récemment avec une entreprise de la métallurgie. Une convention a été signée en 2012 avec l'AFPI (organisme de formation de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie). Six enseignants, en poste à l'AFPI, aident ainsi à la professionnalisation des étudiants.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de l'université (27 % des cours ; un MCF, un PRAG, deux PRCE, un PAST), d'intervenants professionnels et de huit enseignants issus de lycées techniques (10 %) et de l'AFPI (32 %).

Le responsable de formation assure la constitution de l'équipe pédagogique, le recrutement des étudiants et coordonne la formation. Une enquête sur le contenu de la formation est menée par le service de la formation continue auprès des stagiaires et des entreprises et un conseil de perfectionnement de l'ensemble des formations du secteur industriel de l'ULCO, permet d'informer sur cette formation et de recenser les besoins des entreprises.

Le ratio « nombre de candidats /effectif » est faible (autour de 2). Le nombre de dossiers reçus est insuffisant pour assurer un remplissage satisfaisant de la formation. Une campagne de communication et une sensibilisation auprès des lycées du bassin ont été mises en place. Les étudiants viennent majoritairement de BTS et aussi de DUT secondaires et à plus de 90 % de la région. La sélection se fait sur dossier et entretien. La qualité des dossiers est bonne et cela engendre une éviction de candidats intégrant par exemple une école d'ingénieurs.



Les contrats de professionnalisation se maintiennent au-dessus du quart des effectifs et atteignent même plus de la moitié en 2012/2013. Chaque année la formation accueille un ou deux étudiants en formation continue. Une VAE a été soutenue en 2012/2013. Ceci montre l'engagement de la formation dans le milieu professionnel.

Le gros point faible de la formation réside dans les effectifs : le nombre d'inscrits est stable mais faible (entre 10 et 15) et le taux de réussite n'est pas bon (autour de 60 %, 3 années sur 4), à cause d'abandons suite à des offres d'emploi. La convention avec l'AFPI a pour but, entre autres, d'éviter les démissions en cours d'année, mais cela ne s'est pas encore manifesté dans les chiffres. Quand l'étudiant ne quitte pas la formation, ses chances de succès sont supérieures à 90 %.

Une autoévaluation réalisée par le responsable de formation présente un SWOT pertinent et une autre réalisée par la commission formation de l'ULCO survalorise un peu l'insertion professionnelle.

Le dossier est plutôt bien écrit mais de multiples éléments ne sont pas suffisamment renseignés, tels que le nombre d'heures et le contenu de chaque module, les thèmes et le fonctionnement des projets tuteurés, les terrains précis des stages, les modalités de contrôle des connaissances, les méthodes pédagogiques.

Un projet de création d'un parcours emballage-conditionnement pourrait permettre d'améliorer le recrutement, y compris en dehors de la région et un dispositif d'établissement vise la mise en place d'un projet professionnel.

- Points forts :
  - Partenariats industriels pertinents.
  - Importance du partenariat avec l'AFPI.
  - Coexistence de trois groupes d'étudiants (FC, FI, contrats de professionnalisation).
  - Part croissante des contrats de professionnalisation.
  
- Points faibles :
  - Manque d'attractivité : faiblesse du nombre de candidats et d'inscrits, taux d'abandon important en cours d'année.
  - Présentation du programme peu attrayante.
  - Faible ampleur des projets tuteurés.
  - Irrégularité des enquêtes d'insertion professionnelle.
  
- Recommandations pour l'établissement :

La formation doit s'efforcer d'être plus attractive pour atteindre la taille critique.

Elle gagnerait notamment à continuer le partenariat avec l'AFPI, à améliorer la présentation du programme (revoir les titres des modules, faire apparaître une démarche pédagogique plus dynamique comprenant des mises en situation transversales, des visites d'entreprise,...), à développer le projet tuteuré, à diversifier les sources de recrutement, à suivre plus précisément l'insertion professionnelle, ceci constituant un argument de poids lors de la communication et du recrutement.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la licence professionnelle permettrait également sans doute de détecter d'autres voies d'amélioration.



# Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante  
1, place de l'Yser BP 1022  
59375 Dunkerque Cedex 1  
Tél : 03.28.23.73.73  
Fax : 03.28.23.73.95  
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale  
à  
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence Professionnelle

V/Réf. : JMG/2013/N°99

Affaire suivie par Estelle Sirmon

N/Réf. : LB/SB/CV/7807

Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les Licences Professionnelles délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences professionnelles suivantes :

- Licence Professionnelle Industrie Agro-alimentaire, spécialité Environnement et Sécurité
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Technologies Avancées de l'Electronique des Communications
- Licence Professionnelle Structures Métalliques spécialité Conception et Calcul Assistés par Ordinateurs
- Licence Professionnelle Productions Animales spécialité Métiers du Conseil en Elevage, Production Laitière
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Energies renouvelables appliquées à l'habitation et au bâtiment industriel
- Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques spécialité Contrôle, Conduite et Sécurité des Installations Chimiques
- Licence Professionnelle Production Industrielle spécialité PRIME
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme spécialité Gestion Touristique et Hôtelière
- Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines spécialité Assistant Gestionnaire de Ressources Humaines en PME
- Licence Professionnelle Management des Organisations spécialité Gestion PME/PMI, Management, Création et Reprise/Transmission
- Licence Professionnelle Commerce spécialité Techniques Commerciales Industrielles – Chargé d'Affaires

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

